

**Comité départemental de Paris
Fédération nationale des Anciens Combattants en
Algérie, Maroc et Tunisie - F.N.A.C.A.**

**2022 DAC 362
35661/ 2022_05016
SIRET : 53530305100010**

1. PRÉSENTATION JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION

Nom : Comité départemental de Paris de la Fédération nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - F.N.A.C.A.
Adresse : 13, rue Edouard Manet - 75013 Paris

Bureau :

Président : Francis YVERNES
Vice-Président délégué et Secrétaire général:
Vice-Présidente déléguée : Anick SICART
Secrétaire général adjoint : Jean-Pierre Louvel
Trésorier : Gérard BOURRIOT

Objet : Cette association a pour but :

- D'œuvrer en faveur de la Paix, notamment par la commémoration annuelle du 19 mars 1962 date du cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie ;
- D'agir pour de justes conditions d'attribution de la carte du Combattant et des droits qui en découlent ;
- D'assurer, par une action concertée, la sauvegarde des droits matériels et moraux des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ;
- De renforcer les liens de camaraderie et de solidarité ;
- D'œuvrer pour toute initiative sociale qui pourrait lui être confiée ;
- De participer au sein de l'U.F.I.A.C. et de l'U.D.A.C. en collaboration avec les autres associations, au Devoir de Mémoire et à la défense des intérêts légitimes des Anciens Combattants, toutes générations confondues.

Date de dépôt des statuts : 1965 ; modification du siège social en 2008.

L'association est-elle liée conventionnellement à la Ville : OUI (convention pluriannuelle d'objectifs)

**2. PRESENTATION FINANCIERE DE
L'ASSOCIATION**

Analyse de la situation financière de l'association

Résultat des derniers exercices :

2020/20	2019/20	2017/20
21	20	18
-4 324 €	-3 294 €	-7 650 €

Compte de résultat :

Compte de résultat	2020/2021	2019/2020	2017/2018
Produits	123 812 €	152 473 €	149 416 €
Charges	128 136 €	155 767 €	157 066 €
Subventions	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Subventions /Produits	24,23 %	19,67 %	20,08 %
dont subvention Ville de Paris	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Recettes	93 759 €	111 003 €	116 116 €
Recettes/Produits	75,72 %	72,80%	77,71 %
Personnel	0	0	0
Autres achats et charges externes	117 738 €	145 064 €	151 154 €
Autres charges	0	82 €	49 €
Résultat de l'exercice	-4 324 €	- 3 294 €	-7 650 €

Bilan	2020/2021	2019/2020	2017/2018
Capitaux propres	8 702 €	13 026 €	31 836 €
+ Provision pour risques et charges	34 644 €	24 722 €	4 879 €
+ dettes à long terme			
=Capitaux permanents	43 346 €	37 748 €	36 715 €
- Actif immobilisé net	2 319 €	2 768 €	3 958 €
- Créances à long terme			
= Fonds de roulement	41 027 €	34 980 €	32 757 €
Stocks + créances à court terme + charges constatées d'avance	0	0	2 399 €
- dettes à court terme (sauf concours bancaires)	5 400 €	5 700 €	8 976 €
= Besoin en fonds de roulement	-5 400 €	-5 700 €	-6 577 €
Trésorerie active	46 427 €	40 680 €	39 134 €
- Trésorerie passive (concours bancaires courants)			
= Trésorerie	46 427 €	40 680 €	39 134 €

Les comptes sont arrêtés annuellement à la date du 31 août.

	2020/2021	2019/2020	2017/2018
Fonds de roulement en jours	117	82	76
Trésorerie en Jours	132	95	91

Analyse financière de la demande de subvention

Coût de l'action à subventionner : 127 000 €
Montant de la subvention sollicitée : 30 000 €
Montant de la subvention proposée : 30 000 €
Compte d'emploi : provision Mémoire.

Le budget prévisionnel global 2022 ..:

Produits	
Adhésions	60 300 €
Subvention Ville de Paris	30 000 €
Ristourne National/souscription National	8 000 €
Remboursement comité du 13e	1 200 €
Calendriers	2 100 €
Souscription départementale	22 000 €
Photocopies	1 400 €
Participation « National secrétariat »	2 000 €
Total	127 000 €

Charges	
Achat matières consommables	500 €
Achat de fleurs	700 €
Électricité, gaz	2 000 €
Fournitures bureau et informatique, sous-traitance	1 000 €
Achat de calendrier	1 700 €
Entretien, réparations	2 000 €
Loyer et charges	14 500 €
Location photocopieurs	19 250 €
Assurances	2 000 €
Prestations extérieures	21 000 €
Honoraires	6 000 €
Pages Anciens d'Algérie	4 000 €
Frais de déplacement	200 €
Frais de commission	500 €
Frais de congrès Paris	1 000 €
Frais de souscription	8 500 €
Affranchissements, téléphone, internet	3 300 €
Cotisations	1 300 €
Adhésions	36 600 €
Frais bancaires	250 €
Frais divers	500 €
Total	127 000 €

Subventions des 3 dernières années :

2019 : 30 000 €

2020 : 30 000 €

2021 : 30 000 €

3- Modalités de contrôle d'utilisation de la subvention

- contrôle du bien fondé et dimensionnement de la subvention oui
- passation d'une convention : OUI
- objet de la subvention : pluriannuelle d'objectifs
- modalités de versement : en 1 fois
- contrôle a posteriori : l'association présentera les comptes et le bilan d'activités de l'exercice subventionné (2022).